



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YONNE NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 NOVEMBRE 2025

**N°2025.85
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

ID : 089-248900896-20251106-2025_85BIS-DE



L'an deux mille vingt-cinq, jeudi 6 novembre 2025, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le 31 octobre 2025, se sont réunis à la salle polyvalente de Vinneuf (Rue du Général de Gaulle), sous la présidence de Monsieur Thierry SPAHN.

En exercice : 38

Présents : 27

Votants : 32

Étaient présents (titulaires) : Mesdames et Messieurs Coquille (Champigny), Rangdet (Courlon sur Yonne), Sylvestre (Cuy), Gonnet (Evry), Babouhot (Gisy les Nobles), Marty (La Chapelle sur Oreuse), Michaut (Michery), Cots (Pailly), Gesserand (Perceneige), Aubert (Plessis Saint Jean), Dorte, Joly, Chislard (Pont sur Yonne), Le Gac (Saint Sérotin), Martin (Serbonnes), Lemétayer (Sergines), Bardeau P. (Thorigny Sur Oreuse), Spahn, Delalleau(Villeblevin), Goglins (Villemanoche), Laventureux (Villenavotte), Bourreau, Coutouly, Piète (Villeneuve la Guyard), Hauteceur (Villeperrot), Nezondet (Vinneuf)

Étaient présents (suppléants) : Monsieur Hiroux (Chaumont)

Étaient absents : Mesdames et Messieurs Fouet, Brochier (Champigny), Denisot (Compigny), Duval, Desserey (Pont sur Yonne), Pitou (Sergines), Bardeau C. (Thorigny sur Oreuse), Beaumont (Villeblevin), Sineau, Cochenec, (Villeneuve la Guyard), Dauphin (Vinneuf) ;

Pouvoirs : M. Fouet à Mme Coquille, Mme Desserey à M. Chislard, M. Joly à M. Laventureux Mme Bardeau C. à M. Bardeau P., Mme Cochenec à Mme Coutouly

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L.5211-1 et L.2121-7 du Code Générale des Collectivités.

Objet : Charte d'engagement pour une alimentation durable et de qualité dans l'Yonne

Le Conseil communautaire, vu,

- le Projet Alimentaire Territorial Nord Yonne reconnu de niveau 1 « PAT en émergence » par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation le 10/01/2023,
- le Projet alimentaire territorial du Département reconnu de niveau 1 "PAT en émergence" par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation le 7 juin 2021 pour une durée de 3 ans prorogée d'1 an ;

Considérant,

- les enjeux partagés par les collectivités dont le Département, les chambres consulaires, et l'Etat autour des sujets de l'alimentation locale,
- la nécessité de coopérer pour répondre à ces enjeux et de formaliser une gouvernance pour l'alimentation durable et de qualité dans l'Yonne ;

Entendu l'exposé des motifs, il sera proposé au conseil communautaire :

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **D'APPROUVER** les termes de la Charte d'engagement pour une alimentation durable et de qualité dans l'Yonne ci-jointe en annexe
- **D'AUTORISER** le Président de la Communauté de communes Yonne Nord à signer ladite charte

Pour copie certifiée conforme,

La Secrétaire de Séance, Claudine Lemétayer



le Président, Thierry SPAHN

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits. Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission à la Sous-préfecture de Sens le 10 novembre 2025 et de sa publication légale le 10 novembre 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>



DÉPARTEMENT DE L'YONNE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 4 avril 2025

Convoqué le 21 mars 2025 par son Président, le Conseil Départemental s'est réuni le 4 avril 2025 à 09h30 sous la Présidence de Monsieur Grégory DORTE assisté de Monsieur Jérôme DELAVAUULT, secrétaire.

Présents : 34 membres

Monsieur Gilles ABRY, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Delphine POUDEROUX-BILLON, Monsieur Christophe BONNEFOND, Monsieur François BOUCHER, Monsieur Alexandre BOUCHIER, Monsieur Philippe BURIER, Madame Marie-Laure CAPITAIN, Madame Sylvie CHARPIGNON, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Jérôme DELAVAUULT, Monsieur Christian DESCHAMPS, Monsieur Grégory DORTE, Monsieur Michel DUCROUX, Madame Irène EULRIET, Madame Elisabeth FRASSETTO, Madame Isabelle FROMENT-MEURICE, Monsieur Jean-Luc GIVORD, Madame Delphine GREMY, Madame Arminda GUIBLAIN, Madame Najiba HADJALLI, Monsieur Jordan HEITZMANN, Monsieur Pascal HENRIAT, Monsieur Philippe LARDIN, Madame Colette LERMAN, Madame Sonia PATOURET, Madame Ghislaine PIEUX, Monsieur Gilles PIRMAN, Monsieur Jean-Pierre RAOUT, Monsieur Magloire SIOPATHIS, Monsieur Lionel TERRASSON, Madame Catherine TRONEL, Monsieur Yves VECTEN, Monsieur André VILLIERS

Absent(s) excusé(s) pouvoir(s) : 8 membre(s)

Madame Catherine BARDEAU à Monsieur Alexandre BOUCHIER, Monsieur Cédric CLECH à Madame Catherine TRONEL, Madame Marie EVRARD à Monsieur François BOUCHER, Madame Isabelle JOAQUINA à Monsieur Christophe BONNEFOND, Madame Catherine MAUDET à Monsieur Jérôme DELAVAUULT, Madame Emmanuelle MIREDDIN à Monsieur Michel DUCROUX, Madame Clarisse QUENTIN à Monsieur Jean-Luc GIVORD, Madame Dominique SINEAU à Monsieur Grégory DORTE

Absent(s) excusé(s) : 0 membre(s)

FONCTION 6 – ACTION ÉCONOMIQUE

SOUS FONCTION 631 : AGRICULTURE, PÊCHE ET AGROALIMENTAIRE

Objet - Charte d'engagement pour une alimentation durable et de qualité dans l'Yonne

A reçu un avis favorable en 7ème Commission du 17/03/2025

Vu le Projet Alimentaire Territorial du Département reconnu de niveau 1 "PAT en émergence" par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation le 7 juin 2021 pour une durée de 3 ans prorogée d'1 an ;

Vu le rapport du Président n°28 présenté par Monsieur Gilles ABRY ;



Considérant les enjeux partagés par les collectivités dont le Département, les chambres consulaires et l'Etat autour des sujets de l'alimentation locale ;
Considérant la nécessité de coopérer pour répondre à ces enjeux et de formaliser une gouvernance pour l'alimentation durable et de qualité dans l'Yonne ;

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
après en avoir délibéré conformément à la loi,

DÉCIDE
à l'unanimité

- d'approuver les termes de la Charte d'engagement pour une alimentation durable et de qualité dans l'Yonne ci-jointe **en annexe** ;
- d'autoriser le Président du Conseil Départemental à signer ladite charte.

Le Président du Département de l'Yonne,

Signé électroniquement par : Grégory
DORTE
Date de signature : 08/04/2025
Qualité : Président du Conseil
Départemental
Grégory DORTE

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 089-228900015-20250404-CD20250404_028-DE

S²LO

ENGAGEMENT pour une alimentation durable et de qualité dans l'Yonne

89onne
LE DÉPARTEMENT



**PRÉFET
DE L'YONNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

ID : 089-248900896-20251106-2025_85BIS-DE

S²LO

Acte publié et certifié exécutoire le 08/04/2025



Sommaire



01 Gouvernance collective et partagée

- P.4 - Des enjeux partagés
- P.5 - Une ambition commune
- P.6 - Une gouvernance structurée

02 Engagement

- P.8 - Signature de la charte
- P.9 - Signataires

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 089-228900015-20250404-CD20250404_028-DE



Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

ID : 089-248900896-20251106-2025_85BIS-DE

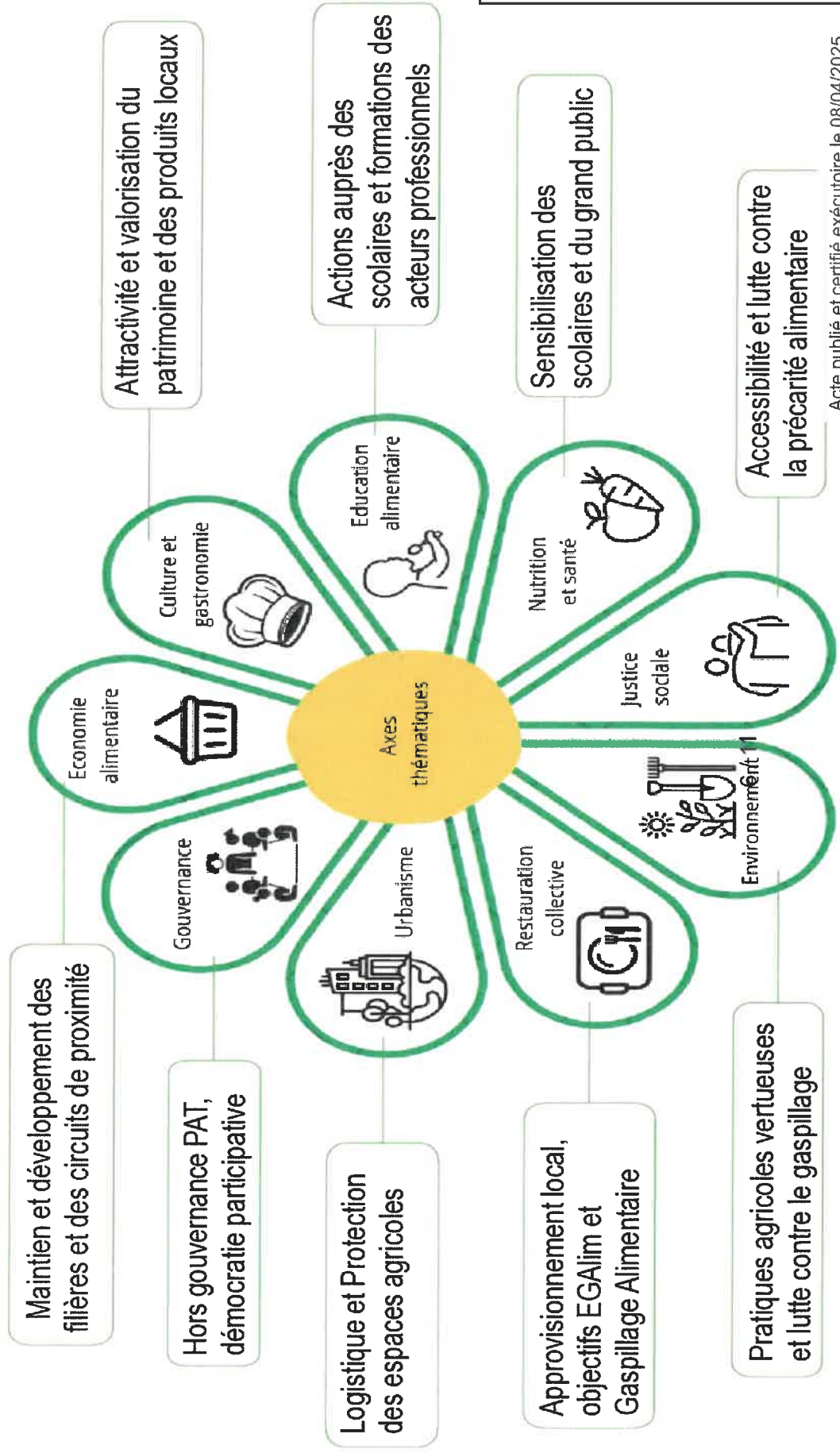


Gouvernance collective et partagée

1

5 / 11

Des enjeux partagés





Une ambition commune

Objet

- Favoriser l'interconnaissance et créer des liens entre les territoires autour de la thématique de l'alimentation
- Coordonner et donner de l'ambition aux démarches locales
- Trouver des synergies pour mutualiser les savoirs et les actions au bénéfice de tous
- Renforcer l'articulation entre « Bien produire » et « Bien manger »
- Contribuer à l'attractivité et consolider les filières nourricières du territoire

Outils

- Une gouvernance collective et partagée entre territoires et partenaires
- Des groupes de travail thématiques
- L'identification de référents thématiques
- Des partenariats formalisés

Une gouvernance structurée

Commission Départementale de l'Alimentation Durable

1 à 2 x / an

- Département de l'Yonne
 - Préfecture de l'Yonne
 - Représentants des financeurs (DRAAF, ADEME...)
 - EPCI/PETR
 - Chambres consulaires
 - ARS
- **Gouvernance politique**

Cellules InterPAT

3 à 4 x / an

- Département de l'Yonne
 - DDT
 - Chambre d'Agriculture
 - EPCI/PETR
 - CMA/CCI
 - Partenaires techniques^{8 / 11}
- **GT Thématiques / Formations**

PAT' Café

1 x / mois

- Chargés de mission PAT/SAT
 - DDT
 - Chambre d'Agriculture de l'Yonne
- **Echanges de savoirs sur les actions engagées**
- **Echanges sur les difficultés / réussites**
- **Réflexions sur les partenariats à construire**

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 089-228900015-20250404-CD20250404_028-DE

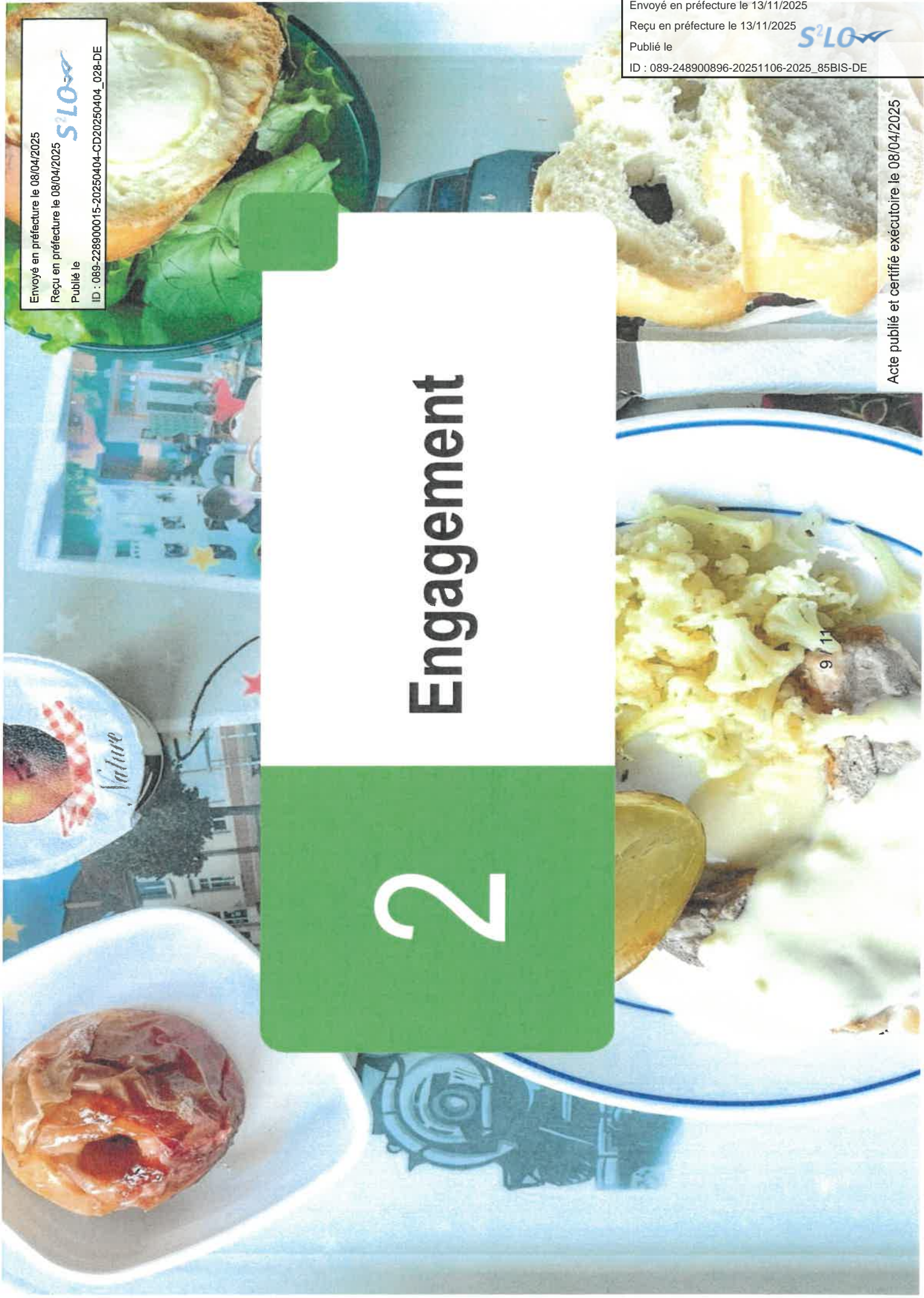
Envoyé en préfecture le 13/11/2025
Reçu en préfecture le 13/11/2025
Publié le
ID : 089-248900896-20251106-2025_85BIS-DE



Engagement

2

Acte publié et certifié exécutoire le 08/04/2025



Signature de la charte

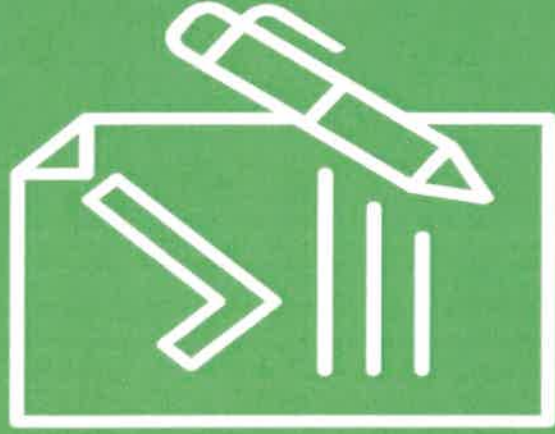
En signant cette charte, je m'engage à :

Participer à la démarche d'un système alimentaire durable et résilient

Partager et mutualiser les informations relatives aux besoins et projets de mon territoire en matière d'agriculture et d'alimentation

Coopérer avec les partenaires signataires de la charte pour le développement d'actions en faveur de l'agriculture et de l'alimentation de tous les territoires du département de l'Yonne

Valoriser les actions du collectif et partager les retours d'expérience



Signataires

Département de l'Yonne
Préfet de l'Yonne
EPCI/PETR

Chambres consulaires

11 / 11

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 089-228900015-20250404-CD20250404_028-DE

Envoyé en préfecture le 13/11/2025

Reçu en préfecture le 13/11/2025

Publié le

ID : 089-248900896-20251106-2025_85BIS-DE

S²LO